



Commune de Dompierre
2 rue de l'école - 60420 Dompierre
Téléphone : 03.44.51.16.19/07.86.41.41.62
Mail : contact.mairie@dompierre60.fr

Convocation exceptionnelle du Conseil Municipal faute de quorum le 21 février 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **mercredi 13 mars 2024 à 18 Heures** à la Mairie dans la salle du Conseil.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu du 12 janvier 2024,
- 2) Présentation du rapport de la chambre régionale des comptes,
- 3) Devis pour travaux à l'église,
- 4) Devis manifestations,
- 5) Zones d'Accélération des Energies Renouvelables,
- 6) Devis entretien de la commune,
- 7) Contrat maintenance électricité/alarme,
- 8) Règlement Salle communale,
- 9) Prime de pouvoir d'achat,
- 10) Communications du maire et des adjoints,
- 11) Questions diverses.

Dompierre , le 06 mars 2024
Véronique GRIGNON-PONCE
La Maire



POUVOIR

Je soussigné(e)....., Conseiller(ère) Municipal(e), ne pouvant être présent(e) à la réunion du Conseil Municipal qui doit avoir lieu **mercredi 13 mars à 18h00** donne pouvoir à

Pour me représenter, voter, prendre part à toutes les délibérations et signer tous documents à ma place, conformément à l'article 1 121.12 du Code des Communes.

Fait à, Le

Signature, « Bon pour pouvoir ».